



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

diplômes

Question écrite n° 75673

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur les statistiques d'obtention des mentions aux diplômes de l'enseignement secondaire. Elle souhaite en effet connaître le pourcentage d'obtention des mentions assez bien, bien et très bien au baccalauréat professionnel pour les années 2005, 2006, 2007, 2008, 2009.

Texte de la réponse

La part des élèves obtenant une mention au baccalauréat professionnel augmente sur les cinq dernières années avec toutefois une régression en 2008. Toutes mentions confondues, la part des candidats admis avec mention approche les 50 % mais ce sont surtout les mentions « assez bien » qui dominent avec souvent plus d'un tiers des admis. La mention « bien » n'a atteint les 10 % qu'en 2009, année où la part des candidats avec mention « très bien » atteint ou dépasse faiblement la barre du 1 %. En 2009, les candidats du secteur « services » ont eu davantage de mentions (49 %) que les candidats du secteur « production » (45 %).

Part des lauréats ayant obtenu une mention
au baccalauréat professionnel (France métropolitaine + DOM)

ANNEE	SÉRIES	SECTEUR de la production (%)	SECTEUR des services (%)	TOTAL baccalauréat professionnel (%)
2005	Mention AB	33,1	33,3	33,2
	Mention B	7,4	6,5	7,0
	Mention TB	0,5	0,5	0,5
2006	Mention AB	33,8	35,4	34,7
	Mention B	7,6	7,6	7,6
	Mention TB	0,7	0,6	0,6
2007	Mention AB	35,3	36,2	35,8
	Mention B	8,5	9,2	8,9

Mention TB	0,8	0,7	0,7	
2008	Mention AB	33,3	34,4	33,9
	Mention B	8	7,3	7,6
	Mention TB	0,8	0,5	0,6
2009	Mention AB	33,7	36,8	35,5
	Mention B	10,2	11,4	10,9
	Mention TB	1,1	1	1
Source : MEN-DEPP/système d'information OCEAN.				

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75673

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3833

Réponse publiée le : 22 juin 2010, page 7019